

## DÉLIBÉRATION N°DL20240187 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

**CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉ EN VERTU DE L'ARTICLE L.332-23 DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Mme Béatrice COFFY** expose ce qui suit :

Considérant qu'il est nécessaire pour les besoins du service de recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, dans le respect de l'article L. 332-23 1<sup>er</sup> du code général de la fonction publique, à savoir :

Nature des fonctions	Grade de rémunération	Nombre d'emplois (*)
Travail dans le domaine de l'entretien, de la propreté, de la logistique, du bâtiment et des espaces verts, de la voirie...	Adjointes techniques	4
Travail dans le domaine technique	Techniciens	3
Travail dans le domaine de la restauration	Adjoint technique	1
Travail dans le domaine social	Assistant socio-éducatif	1
Travail dans le domaine administratif	Attaché	1
Travail dans le domaine administratif	Rédacteurs	3
Travail dans le domaine administratif	Adjointes administratifs	3
Travail dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance	Auxiliaires de puériculture	4
Travail dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance	ATSEM	4
Travail dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance	Adjointes d'animation	15
Travail dans le domaine de la culture	Adjointes du patrimoine	2
Travail dans le domaine de l'animation	Animateurs	3

(\*) : Le nombre d'emploi créés correspond à un nombre maximum d'agents rémunérés en équivalent temps plein sur l'année.

Considérant également qu'il est nécessaire, de recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, dans le respect de l'article L. 332-23 2<sup>e</sup> du code général de la fonction publique, à savoir pour l'été 2025 :

Nature des fonctions	Grade rémunération	de		Nombre d'emplois	
				Juillet	Août
Travail dans le domaine de l'entretien, de la propreté, de la logistique, du bâtiment et des espaces verts	Adjoints techniques			20	20
Travail dans le domaine de la restauration	Adjoints techniques			2	1
Travail dans le domaine administratif	Adjoints administratifs			9	9
Travail dans le domaine de l'animation sportive	Éducateur territorial des APS			2	2
Missions de surveillance piscine BNSSA	Opérateur territorial des APS			2	2

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 30 voix pour,

9 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY

#### **DÉCIDE :**

- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-23 du code général de la fonction publique pour faire face aux besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les contrats à venir,
- **d'inscrire** au budget les crédits correspondants au chapitre 012.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

*Date de mise en ligne*